



LE BULLETIN

DU

SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE RUCHER ECOLE DES SOURCES ET DU PARC BORDELAIS

n°1 - Mai 2023

Publication des actualités syndicales et apicoles à destination des adhérents du Syndicat Apicole de Gironde

Le mot du président

Chères adhérentes, chers adhérents,
J'ai le plaisir de relancer cette année une action concrète auprès de vous qui consiste à vous tenir informés tout au long de l'année des actions que mènent les bénévoles du SAG, de vous y associer, et de rendre compte de nos résultats.
Cette action ne serait évidemment pas possible sans l'implication de tous les membres du Conseil d'Administration et des bénévoles qui donnent de leur temps pour faire fonctionner cette institution et je les en remercie très chaleureusement.
Alors, soyez les bienvenus dans ce nouveau premier numéro du Bulletin du SAG ! Faites nous vos remarques, vos propositions, et n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez contribuer aux prochains numéros du Bulletin.
Le printemps est désormais là, toute l'équipe du SAG vous souhaite une excellente saison apicole !

Pierre VERGER

Sommaire

Informations Syndicales
Nos projets de botanique
Les archives du SAG
Calendrier des événements
Les dossiers en cours
Les activités du Rucher école
La flore de Gironde
À vous la parole !
Courrier des adhérents

Nous contacter

Site web : www.sag33.com
Instagram : @rucher_ecole
Adresse : 132, chemin des sources
33610 CESTAS

Conseil d'Administration

Bureau du Syndicat Apicole de la Gironde

Président : Pierre VERGER
Vice président : Baptiste COUTANCEAU
Vice président : Serge BONIFACE
Secrétaire : Valérie DUPONT
Secrétaire adjointe : Anna VINCENT
Trésorière : Dominique BONIFACE
Trésorière adjointe : Michelle SAUNIER
Archiviste : Pierre VERGER

Administrateurs : Catherine BARREAUD, Emile ESPUNA, Patrick HERRAN, Laurent LADOUCKETTE, Jean-Michel LAROCHE, Alexandra RINAUDO, Alain TREGAN, Jean-Yves TROUILHE.

Membres cooptés : Jérôme CAMELEYRE, Sylvain CLAMENT, Yves GUILLEMAUT

Bureau du Rucher école des Sources

Président : Baptiste COUTANCEAU
Vice président : Valérie DUPONT
Secrétaire : Anna VINCENT
Secrétaire adjointe : Lucy COX
Trésorière : Michelle SAUNIER
Trésorière adjointe : Dominique BONIFACE

Informations Syndicales

Le SAG en chiffres

Voici la situation des adhésions au 11 avril 2023

- 218 apiculteurs de loisir ou professionnels adhérents au Syndicat
- 23 élèves inscrits au rucher école pour la session 2023
- Soit un total de 241 adhésions pour 4648 ruches déclarées
- 13 nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année

En fin d'année 2022 le syndicat comptait 258 adhérents y compris les élèves et 6268 ruches déclarées.

Suite au mail de relance adressé en mars 2023 12 renouvellements ont été enregistrés, 5 personnes ont eu la gentillesse de nous informer qu'elles avaient quitté la Région, voire même le Pays, ou qu'elles ne possédaient plus de ruches.

Monsieur François Ricard, ancien élève du Rucher Ecole, a pour sa part quitté la région pour aller s'installer en Bretagne. Il a malgré tout maintenu son adhésion pour 2023 et de plus toute l'équipe du SAG le remercie chaleureusement pour le don complémentaire qu'il a généreusement octroyé au Syndicat.

Dominique BONIFACE

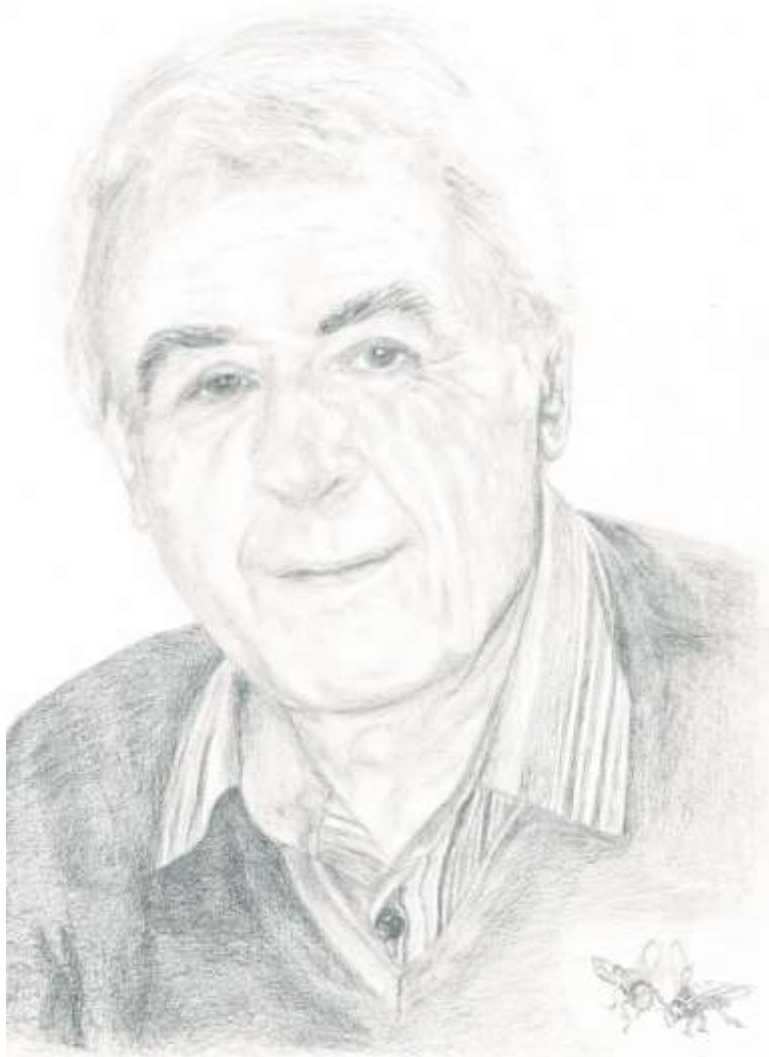
Fraude sur les miels d'importation en hausse !

46% des 175 000 tonnes de miel importés en Europe seraient frauduleux révèle une enquête de la Commission Européenne. Ces miels sont coupés avec des sirops de sucre à base de riz, de céréales ou de betterave. Ce triste score n'était que de 14% lors de la dernière enquête 2015-2017. Nous assistons donc à une recrudescence massive de la contrefaçon de miel. (source UNAF)

En tant qu'apiculteurs, portez la « bonne parole » autour de vous, nous pouvons être acteurs.

Hommage à Raymond SAUNIER

Une plaque commémorative sera réalisée et déposée sur la tombe de Raymond SAUNIER par l'équipe du CA à Villenave d'Ornon à la mémoire de tout ce qu'il a entrepris pour le Rucher école des Sources et du Parc Bordelais, et une plaque commémorative sera dévoilée lors de la célébration des 150 ans du Syndicat Apicole de la Gironde à l'occasion de la Fête de l'Abeille et du Miel le 10 juin 2023.



Informations Syndicales

Le Numéro IDU de l'UNAF

Pour rappel, le Numéro Unique d'Identification (IDU), qui est une obligation légale, permet d'identifier que vous vous acquittez bien de la taxe éco emballage. Il doit figurer dans vos Conditions Générales de Vente (CGU) / d'utilisation, mentions légales disponibles sur votre site internet et sur vos documents contractuels.

En principe, il existe une obligation de générer un IDU pour chacun des adhérents de l'UNAF. Toutefois, en raison de la complexité administrative que cela engendrait et après discussion avec CITEO, l'UNAF a réussi à obtenir une dérogation à cette obligation.



Ainsi, le numéro IDU de l'UNAF qui avait vocation à être temporaire sera définitif. Les adhérents pourront donc le mentionner sur leur site internet

« adhérent de l'Union Nationale de l'Apiculture Française – (SIRET : 323 658 203 00043) titulaire de l'identifiant unique : FR209603_01TPJL »

Attention, nous rappelons de nouveau que seules les personnes qui payent la taxe éco emballage dans le cadre du contrat collectif de l'UNAF (c'est à dire sur le formulaire d'adhésion du SAG vous concernant) peuvent utiliser cet IDU.

18^e Semaine pour les alternatives aux pesticides

L'UNAF était partenaire de la 18^e semaine pour les alternatives aux pesticides. Le SAG en plein changement d'organisation, n'a pas pu cette année participer à l'événement, mais nous comptons bien réparer cela l'année prochaine, et nous lançons un appel aux volontaires qui souhaiteront s'impliquer dans l'organisation d'animations sur ce sujet. Faites-vous connaître en nous envoyant un message sur le site www.sag33.com.



TVA des produits apicoles

A compter du 1er janvier 2023, le champ d'application du taux réduit de TVA au taux de 5,5% s'est élargi. De manière générale les produits apicoles sont donc passés au taux de TVA de 5,5%.

La loi de finances a modifié l'article 278-0 bis du CGI impactant ainsi les produits intermédiaires notamment les **essaims**, les **reines** et les **cellules royales** qui relèvent désormais et à compter du 1er janvier 2023 du taux de TVA à 5.5%. (en remplacement de la TVA à 10% pratiquée auparavant).

Source : <https://www.adana-asso.fr/>

Nos projets de botanique

Le projet botanique du Rucher école : Le jardin des abeilles

De plus en plus de voix s'élèvent pour dire que le changement climatique en cours est un défi majeur pour nos abeilles. Son impact sur les ressources, en quantité et en diversité, nuit à leur santé, et met parfois leur survie en jeu. Des "trous de floraison" apparaissent et entraînent des disettes qu'il faut compenser par le nourrissage. Or, comme le détaille François Penin dans l'article qu'il consacre aux produits protéinés dans le numéro 314 de La Santé de l'Abeille : "...ces derniers ne sont pas exempts d'inconvénients ou de risques."

La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons agir !

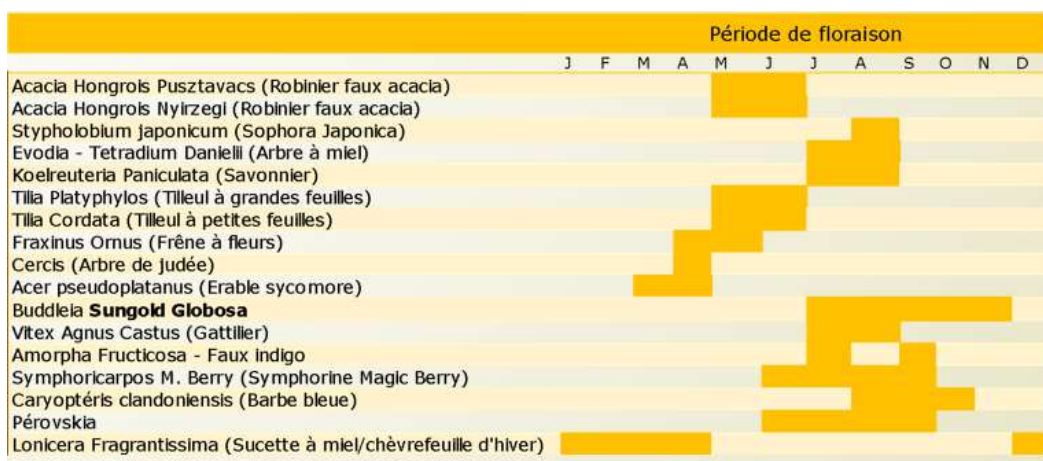
La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons agir, chacun à notre niveau. Prendre soin de son rucher, c'est donc aussi développer, à proximité, des espaces riches en ressources : pollen, nectar et miellat. Fort de ce principe, le Rucher École des Sources et du Parc Bordelais s'est engagé, avec l'appui de la commune de Cestas et de son service Environnement, dans un projet qui vise à enrichir la zone de butinage de nos protégées.



Une équipe de choc !

Une jachère fleurie a été implantée à l'entrée du Parc de Monsalut, une haie d'arbustes mellifères a été installée devant le chalet, en bordure de route, et plus loin dans la forêt communale ce sont dix arbres mellifères qui ont été plantés par les élèves Eco-délégués du collège Cantelande avec l'équipe du Rucher École.

Les sujets implantés ont été choisis pour leur caractère mellifère mais aussi parce que leur floraison intervient lorsque les autres essences ont diminué ou cessé la leur.



Choix des variétés implantées selon le calendrier de floraison

Nos projets de botanique

Leurs qualités d'adaptation au changement climatique en cours et à des conditions parfois difficiles ont été prises en compte.

Gattilier, Faux indigo, Symphorine, Caryopteris, Chèvrefeuille d'hiver, Buddleia Globosa sont devenus les voisins de la collection de Tilleuls autrefois implantée, et dans la forêt, Tilleuls à grandes ou petites feuilles, Robiniers faux-acacia, Frêne à fleurs, Arbre de Judée, Erable Sycomore, viennent compléter les essences naturellement en place, chênes, aubépines, arbousiers, etc.

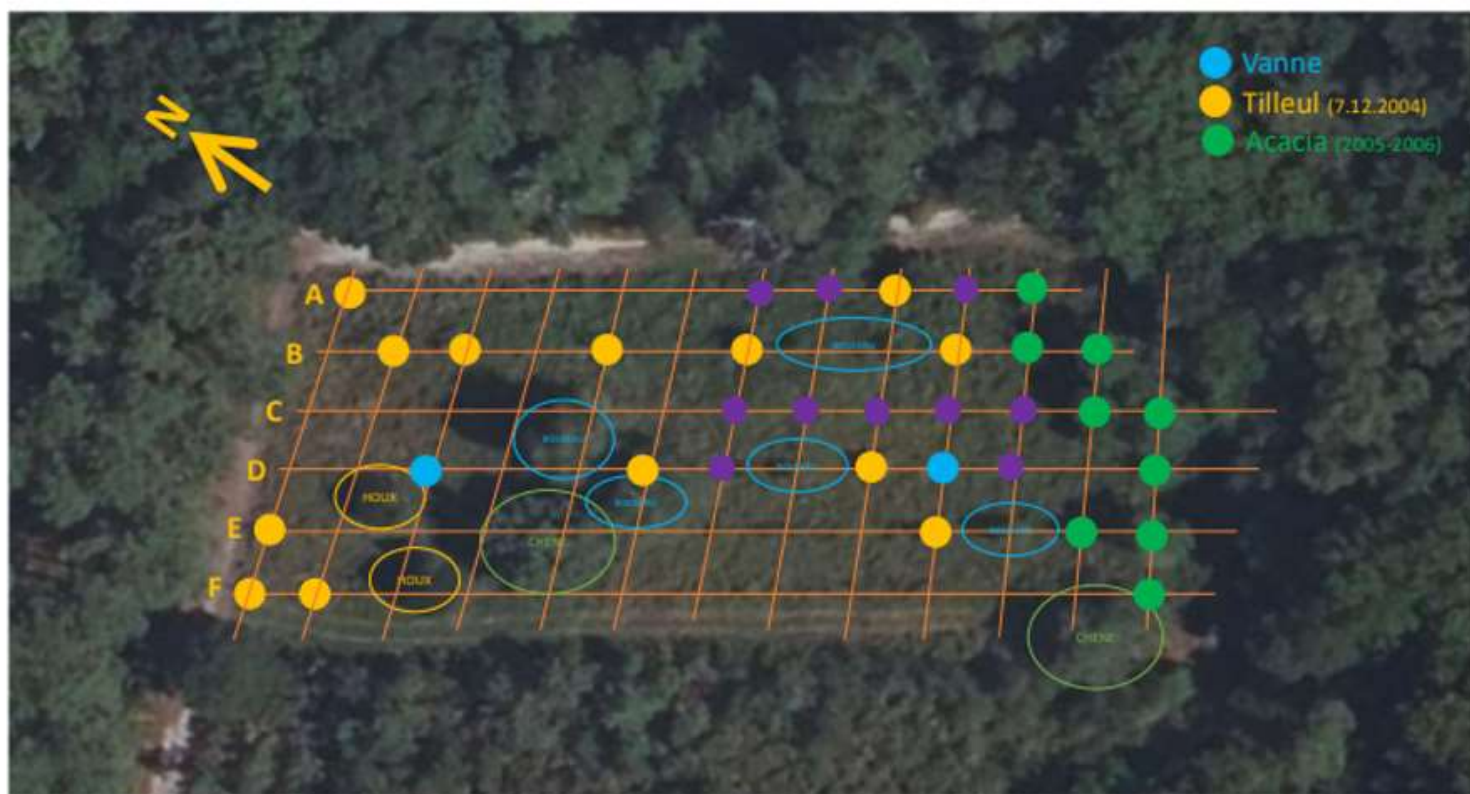
Ce "Jardin des Abeilles" offrira également aux visiteurs la possibilité de déambuler, de la jachère fleurie du Parc de Monsalut à la parcelle forestière, en passant par la collection de tilleuls proche du chalet du Rucher École, et aussi par son Musée apicole, en suivant "Le pas de l'Abeilley".

Mais le projet ne s'arrête pas là. Avec le soutien d'une équipe municipale très engagée dans la protection du patrimoine forestier qui est le sien, d'autres développements émergent et nous avons hâte de pouvoir les partager avec vous.

Valérie DUPONT.



Les bénévoles creusent le système d'irrigation



Implantation des sujets sur la parcelle des Fontanelles



Depuis près de 25 ans, le spécialiste du matériel apicole
et du sirop de nourrissage dans le grand Sud-Ouest

L'équipement de l'apiculteur



La ruche et ses éléments

La cire



Le travail au rucher



La miellerie



Les pots et emballages

Les produits dérivés



API DISTRIBUTION est également le créateur & le fabricant du sirop de nourrissage **BUTIFORCE®**

API DISTRIBUTION : 4 magasins pour vous servir dans le grand Sud-Ouest

4 av. du Dr Schinazi
33300 Bordeaux
Tél. 05 56 39 75 14

148, boulevard de l'Europe
(Route de Bayonne)
64230 Lescar
Tél. 09 83 47 47 71

3, avenue de la Saudrune
Z.A. bois vert
31120 Portet-sur-Garonne
Tél. 05 61 72 85 95

Z.A.C. Le Rouge
(près d'Intermarché)
47510 Foulayronnes
Tél. 05 53 71 72 59

Retrouvez la liste de nos revendeurs de sirop et de matériel apicole sur notre site

contact@apidistribution.fr

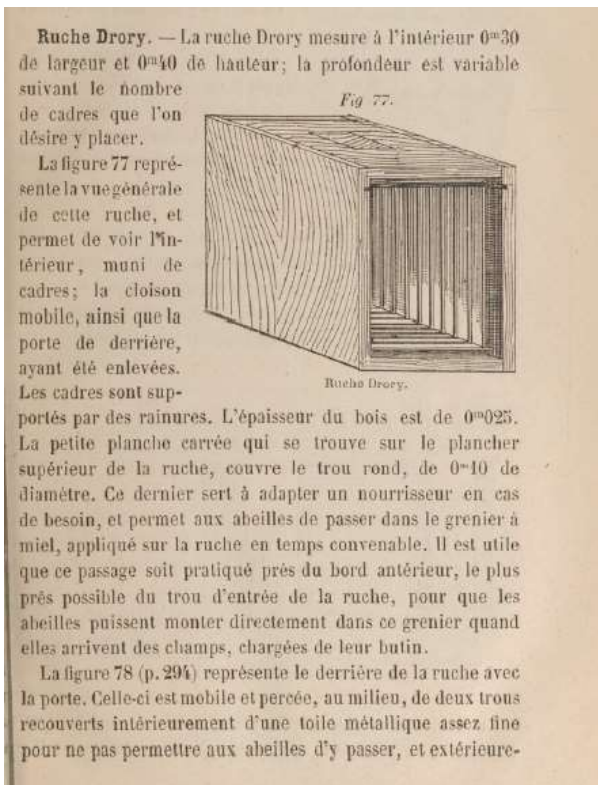
www.apidistribution.fr

[facebook/apidistribution](https://www.facebook.com/apidistribution)

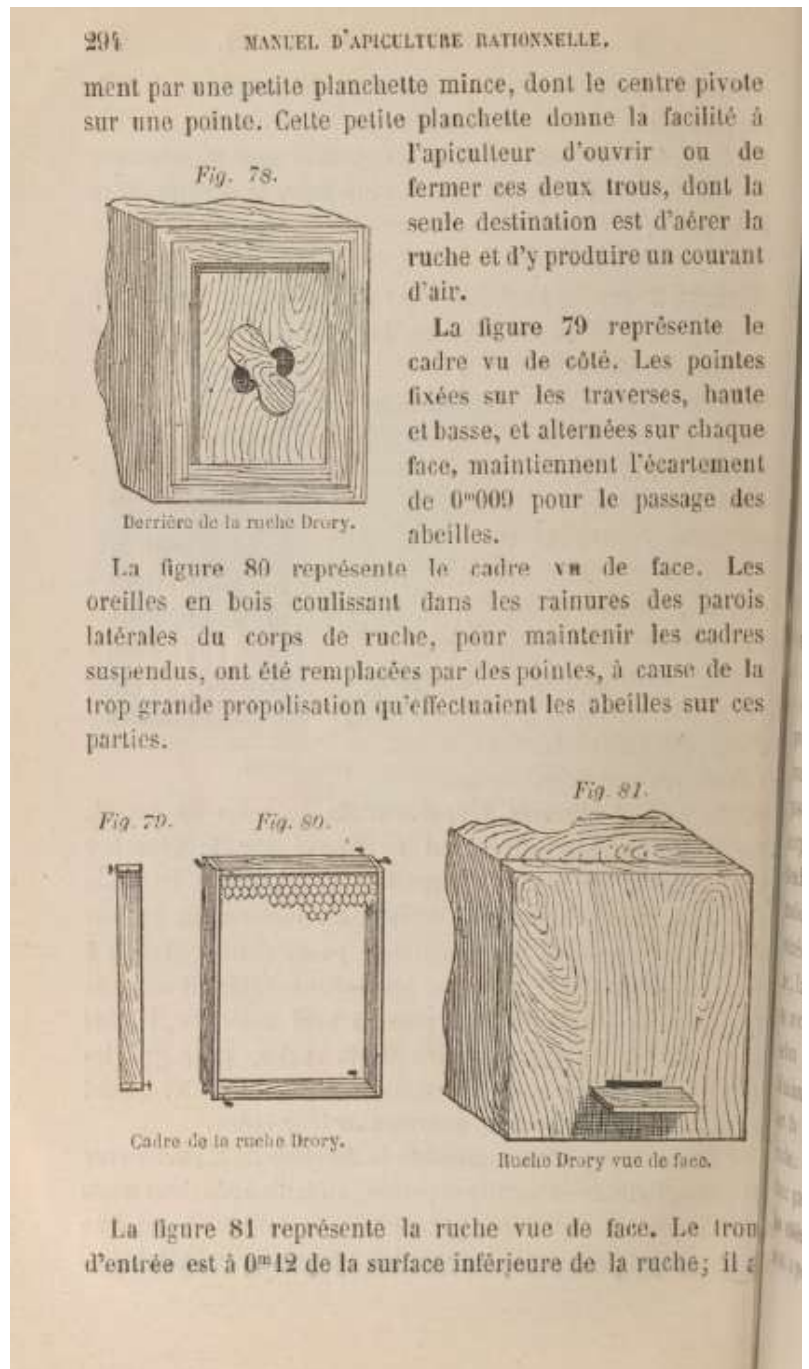
Les archives du SAG

À l'occasion des 150 ans du SAG !

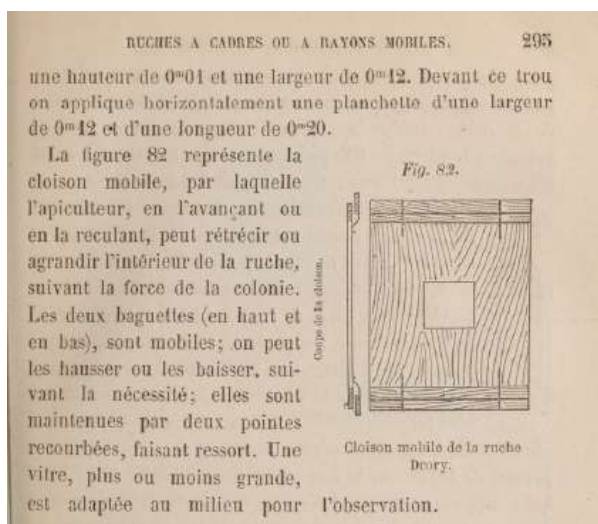
À l'occasion de ses 150 ans, le SAG se plonge dans ses archives qui contiennent de véritables pépites, des pages entières de l'histoire de l'apiculture française. Ci-dessous quelques extraits du livre édité par la Société d'Apiculture de la Gironde (SAG) en 1880 « **L'enchiridion apicole ou Manuel d'apiculture rationnelle** » traitant du modèle de ruche « Drory » du nom du fondateur en 1873 de la SAG, Edward Drory. Pour information, un modèle d'époque de ruche Drory est visible au musée au Rucher école des Sources et du Parc Bordelais à Cestas. Elle sera en exposition lors de la fête de l'abeille et du miel organisée le 10 juin au Rucher école.



Ruche Drory – Planche 1



Ruche Drory – Planche 2



Ruche Drory – Planche 3

Calendrier des événements

Fête de l'Abeille et du Miel le 10 juin 2023

Après 3 années consécutives d'annulation, (2020 : Covid, 2021 : Covid, 2022 : Canicule), nous avons l'immense plaisir de vous annoncer que la fête de l'Abeille et du Miel se tiendra le 10 juin 2023 au 132 chemin des Sources à Cestas.

De nombreuses animations pour tous publics sont programmées, visite du musée du Rucher école, extraction de miel, conférences, Repas champêtre.

Si vous souhaitez participer au repas, prenez contact avec Dominique avant le 01 juin 2023 :
inscription@sag33.com.

Le repas est au prix de 27 € pour le menu :

Assiette anglaise

Paëlla faite sur place

Tarte aux pommes

Café - Vin

Nous comptons sur votre présence toute la journée pour faire de cette fête un succès. Un vin d'honneur en présence des élus et des associations amies sera servi à 12h.



FETE DE L'ABEILLE ET DU MIEL du 10 JUIN 2023 INSCRIPTION AU REPAS

NomPrénom

Email

Téléphone.....

Repas : 27 € x = €

Chèque au nom de : RUCHER ECOLE DES SOURCES
à adresser à : Madame Dominique BONIFACE
11 Chemin du Moulin de Debat - 33770 SALLES
Infos : inscription@sag33.com

Règlement par virement :

FR76 1330 6000 1466 0090 8567 168
Code banque : 13306 – Code guichet : 00014
N° de compte : 66009085671 – Clé : 68

Calendrier des cours du RE

Les cours dispensés aux 23 élèves inscrits cette année se déroulent sur toute la saison apicole. Le calendrier 2023 est le suivant :

- 18.02.2023 : Théorie / Pratique
- 25.02.2023 : Théorie / Pratique
- 11.03.2023 : Théorie / Pratique
- 25.03.2023 : Théorie / Pratique
- 08.04.2023 : Théorie / Pratique
- 22.04.2023 : Théorie / Pratique
- 06.05.2023 : Théorie / Pratique
- 27.05.2023 : Théorie / Pratique
- **10.06.2023 : Fête de l'Abeille et du miel**
- 24.06.2023 : Théorie / Pratique
- 09.09.2023 : Théorie / Pratique
- 16.09.2023 : Théorie / Pratique
- 30.09.2023 : Théorie / Pratique
- 14.10.2023 : Théorie / Pratique
- 21.10.2023 : Théorie / Pratique



Prochains CA du SAG

Si vous souhaitez que des sujets soient traités par le Conseil d'Administration du SAG et du Rucher école, vous avez la possibilité de nous faire parvenir vos questions que nous pourrions inscrire à l'ordre du jour après évaluation de leur intérêt général. Le calendrier prévisionnel des CA est le suivant :

- Samedi 6 mai
- Samedi 20 mai
- Vendredi 8 septembre
- Vendredi 6 octobre

Les dossiers en cours

La FARNA est de retour

Récap historique FASO-FARA-FARNA :

Création en 1963 de la FASO : Fédération des Apiculteurs du Sud-Ouest par le président Elie GREZES (Dax).

Le périmètre d'action de la FASO est : « Toute la région économique du sud ouest : Gironde - Dordogne - Landes - Lot et Garonne - Gers - Basses Pyrénées - Hautes Pyrénées - Ariège - Tarn et Garonne - Corrèze, etc. ». Son objet est large : La défense générale des intérêts apicoles

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises en 1972, puis 1980, puis le 2 février 2002, Raymond SAUNIER prend la présidence (tournante) et fait voter le changement de nom de la FASO en FARA : Fédération des Apiculteurs de la Région Aquitaine.

Sont présents lors de cette AG :

- L'abeille Landaise
- GAL - Groupement Apicole du Libournais
- SAGA - Syndicat des Apiculteurs de Gironde et d'Aquitaine
- L'abeille des Gaves et Nives
- SAG - Syndicat Apicole de la Gironde
- Rucher du Périgord

Raymond négocie et met en place à la FARA un contrat groupe d'assurance (Groupama) au bénéfice de ses syndicats adhérents. Depuis lors la mission de la FARA n'a plus rien à voir avec la FASO initiale et se focalise uniquement sur la gestion de ce contrat d'assurance. A tel point que certains l'appellent la FARA GROUPAMA.

En 2016, la FARA se retrouve en pleine restructuration du fait de la restructuration Régionale, un projet de modification est à l'étude.

En 2017, décision est prise de créer la FARNA pour coller au nom de la nouvelle Région Nouvelle Aquitaine.

Cette création viendra en plus de la FARA existante et ne la remplacera pas. Les 6 Syndicats fondateurs de la FARNA sont les suivants :

- SAG
- L'abeille Landaise
- GAL
- SCA - Société Charentaise d'Apiculture
- SAGA
- L'abeille des Gaves et Nives

Depuis cette date la FARNA n'a eu que très peu d'activité voire a été mise en sommeil.

Renaissance de la FARNA

Pas d'activité donc, jusqu'en 2022 date à laquelle naît le projet de redonner vie à la FARNA.

Le 4 février 2023 se tient l'Assemblée Générale de la FARNA. Jean-Pierre LESPIAUCO (président de l'Abeille Landaise) en est élu président.

La présidence tournante est tirée au sort et donne le résultat suivant :

- 2024 : SAG
- 2025 : GAL
- 2026 : SCA
- 2027 : SAGA
- 2028 : L'abeille Gaves et Nives
- 2029 : l'Abeille Landaise ou nouvel arrivant

Certains syndicats reposent aujourd'hui la question de fusionner FARA et FARNA,

Le CA de la FARNA du 15 avril à Labouheyre (40) auquel le SAG était présent a entériné la poursuite de la FARNA sans fusion avec la FARA en attente d'adhésion d'autres syndicats. Il a été décidé que les projets à l'étude au niveau régional sont : la lutte contre le mauvais étiquetage du miel, l'accès au massif forestier avec un enfumoir, et l'IGP Miel des Landes.

Les dossiers en cours

Représenter nos adhérents !

Le Syndicat Apicole de la Gironde a pour mission la représentation de ses adhérents ainsi que la promotion du miel et des produits de la ruche.

Dans le cadre de l'organisation de la fête de l'Abeille et du Miel, le SAG souhaite mettre à l'honneur ses adhérents et proposer aux visiteurs un stand sur lequel ils pourront venir découvrir la diversité des miels de Gironde. Nous souhaitons donc lancer un :

Appel à participation



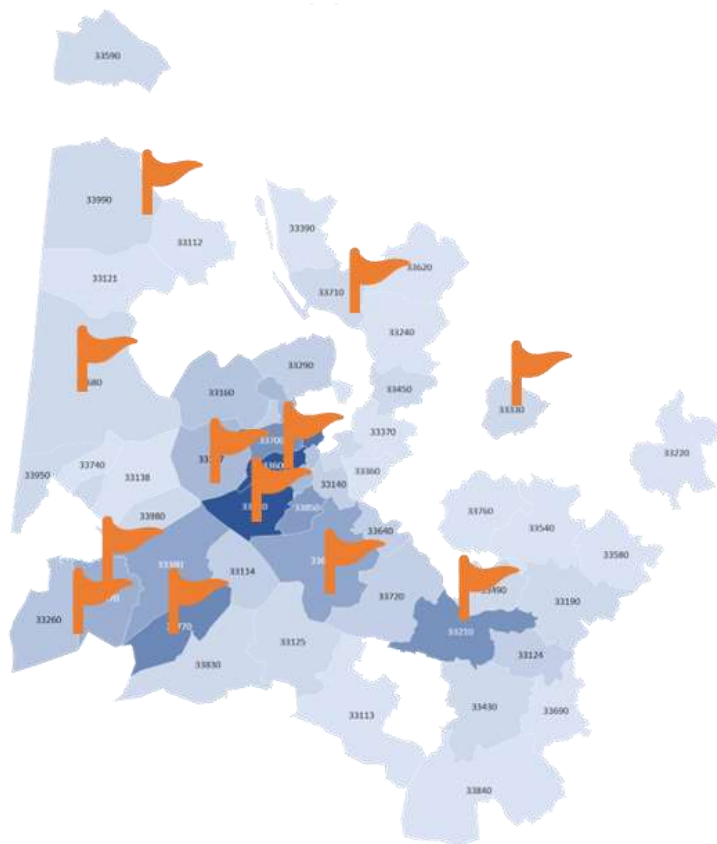
Ainsi chaque apiculteur adhérent au SAG pourra nous faire parvenir quelques pots de sa production accompagnés de cartes de visites, flyers ou autres supports de communication.

Les membres du Conseil d'Administration du SAG animeront ce stand dont l'objectif sera de mettre en relation le public avec vous.

Pour participer, rien de plus simple : faites vous connaître en nous écrivant sur le formulaire du site [sag33.com](https://www.sag33.com). Votre participation est gratuite, faites nous simplement parvenir des produits de votre exploitation accompagnés de votre communication au 132 chemin des sources, 33610 CESTAS

Pour participer, les prérequis sont les suivants :

- être à jour de sa cotisation au SAG
- disposer d'un numéro SIRET si vous faites la vente de vos produits
- être le producteur direct des produits proposés



Adhérents du SAG

Bourdaine, Callune, Bruyère, Arbousier, Acacia, Printemps, Fleur d'été,... la Gironde est un terroir riche d'une grande diversité de miels. Le stand du SAG à la fête de l'abeille et du miel du 10 juin se veut être une belle vitrine de ses adhérents.

Concours des miels de France de l'UNAF

Le palmarès de la 6^{ème} édition du concours des miels de France organisé par l'UNAF est disponible en ligne : <https://www.unaf-apiculture.info/actualites/le-palmares-de-la-6eme-edition-du-concours-des-miels-de-france.html>

Pour 2023, le SAG prépare une surprise à ses adhérents, plus d'informations lors du lancement du concours !

FÊTE DE L'ABEILLE ET DU MIEL



Le 10 Juin 2023

à partir de 10h

Animations toute la journée

Rencontre d'apiculteurs

Repas champêtre : 27 €

Vente de Miel

Visite du musée

Matériel d'apiculture

**Au Rucher École des Sources
et du Parc Bordelais**

132, chemin des Sources - 33610 CESTAS

Renseignements & inscriptions

inscription@sag33.com - sag33.com



Les activités du Rucher école

Nos colonies

Au 15 avril, le rucher possède 41 ruches réparties de la manière suivante :

- 26 au Rucher école des Sources
- 10 au Parc Bordelais
- 3 chez notre partenaire Decathlon à Cestas
- 1 chez notre partenaire Nutrikeo à Pessac
- 1 à la Mairie de Barsac

Les colonies ont eu du mal en sortie d'hiver car elles ont été affaiblies par la canicule et la pression du frelon asiatique de l'année dernière. Grâce à nos soins, elles sont maintenant prêtes pour la miellée d'acacia que l'on attend tous avec impatience.

Nous avons récupéré 10 essaims pour peupler les ruches financées par le ROTARY de Bordeaux l'année passée. Cette action vient dans le prolongement de l'opération « Plante des roses et sauve des abeilles » qui grâce à la vente de roses a permis de récolter des fonds pour l'achat des ruches.



La promo 2023 du Rucher école

Nous tenons à remercier le ROTARY et espérons que les colonies installées dans ces ruches produiront beaucoup de miel.

Nos élèves

Les cours ont débuté le 11 février dernier avec une promotion de 24 personnes. Les parties théoriques et pratiques se complètent pour permettre aux élèves d'acquérir un maximum de connaissances afin de s'occuper aux mieux de leurs futures ruches.



Concours d'allumage d'enfumoir

Une nouveauté de cette année a été d'organiser un concours d'allumage d'enfumoir. Nous savons tous les difficultés que l'on peut rencontrer pour l'allumer et ce concours a été l'occasion d'aborder cet apprentissage de manière ludique. Les vainqueurs ont gagné un lève-cadre.

Autre nouveauté, un temps d'échanges autour de l'apiculture bio car, dès le premier cours, les élèves ont formulé de nombreuses questions à ce propos. Les apports et les différents points de vue se sont échangés de manière constructive et chacun est reparti riche des pratiques et approches des autres participants.

Thomas
apiculture

Depuis 1905

**FABRICANT
FRANÇAIS**

N'oubliez pas le sirop
en vrac à des prix
très compétitifs !



PORNIC
près de Nantes

FAY-AUX-LOGES
près d'Orléans

LANGON

GIGEAN
près de Montpellier

Magasin de Langon (33)

+ de 1500 m²

dédiés à l'apiculture de loisir ou professionnelle

Accès facile

à 2 minutes de la sortie n°3 de l'autoroute A62

Au croisement des axes

Bordeaux / Agen / Toulouse (A62)

Bordeaux / Mont-de-Marsan / Pau (A65)

et Bordeaux / Bayonne / Espagne (A63)

LA QUALITÉ ET L'EXPERTISE THOMAS PRÈS DE CHEZ VOUS !



Un vaste espace de vente et des chaînes d'extraction
visibles en saison creuse.



Un stock important toute
l'année sur le consommable et
sur nos équipements.



Des stages apicoles théoriques
et pratiques dispensés
par un apiculteur professionnel.

Les activités du Rucher école

Durant le cours du 25 mars, ils ont pu ouvrir les ruches pour la première fois, après une intervention en salle autour des incontournables de la visite de printemps.

Ils ont donc immédiatement mis en pratique les différents contrôles et évaluations de l'état de la colonie à réaliser à ce moment-là. Ils ont ainsi découvert pour la première fois la composition de la ruche (couvain d'ouvrières, couvain de mâles, pollen, nectar, miel) et aussi pu observer de près l'ensemble des castes (reines, abeilles, mâles). Particulièrement calmes ce jour-là, nos abeilles n'ont infligé aucune pique lors de cette première ouverture.



Lecture de cadres au Rucher école

Le cursus d'initiation à l'apiculture va se poursuivre jusqu'à fin décembre et nous vous donnerons régulièrement dans notre bulletin, des nouvelles des apprentissages de cette promotion, très active et motivée. Dans le prochain numéro, nous pourrons les questionner sur toutes leurs « premières fois » au rucher : première pose de hausse, première récolte, première extraction, etc.

Nos événements

L'événement majeur de ces prochains mois pour le rucher école est la fête de l'Abeille et du Miel du 10 juin prochain. C'est un moment privilégié qui permet à chacun d'échanger autour de notre passion commune et de la faire découvrir aux visiteurs non-initiés.



Lecture de cadres au Rucher école

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir le rucher école, son équipe, les acteurs et partenaires qui l'entourent et le soutiennent.

Sur notre rucher situé au Parc Bordelais, un événement avec diverses animations nommé « Le printemps de l'abeille » va se dérouler le 13 mai 2023. Ce sera l'occasion pour les visiteurs du Parc de découvrir ce joli rucher, récemment rénové par la Mairie de Bordeaux.

Le prochain numéro nous donnera l'occasion de partager les informations sur nos récoltes. Nous souhaitons que les vôtres soient généreuses également. Prenez soin de vos abeilles, elles vous le rendront.

Baptiste COUTANCEAU

La flore de Gironde

L'aubépine

On m'appelle Épine-blanche, Bois de Mai, Épine de mai, Noble-épine, Cenellier, mais vous me connaissez bien sûr sous le nom d'Aubépine.

Les plus érudits, férus de botanique, me nomment *Crataegus Monogyna* et me classent dans la famille des Rosacées.

Vous m'avez sûrement rencontrée lors de vos promenades dans la nature, car je me plais partout, je ne suis pas difficile, je m'épanouis dans les haies, les lisières, les bois et les clairières forestières.

La lumière, la mi-ombre, un sol drainé - je n'aime pas me mouiller les pieds -, calcaire ou siliceux, tout me convient.

Je résiste au gel et l'aridité ne me fait pas peur car je plonge mes racines profondément dans le sol.

Je grandis lentement mais je vis très longtemps, certains membres de ma famille peuvent fêter leurs 500 ans.

D'avril à juin, je régale les abeilles et autres pollinisateurs d'un pollen ocre-jaune et d'une belle quantité de nectar, les oiseaux se régalent en fin d'été de mes petites baies rouges.

Avant de perdre mes feuilles pour l'hiver, je les pare de belles teintes en automne, pour le plaisir de vos yeux.

Alors, amis apiculteurs, même si vous craignez mes épines, préservez moi en proximité de votre rucher, je serai généreuse avec vos protégées.

Valérie DUPONT.



LE PRINTEMPS DE L'ABEILLE AU PARC BORDELAIS

 **Le 13 Mai 2023**
au Rucher du Parc Bordelais

Dégustation de miels

Ateliers découverte

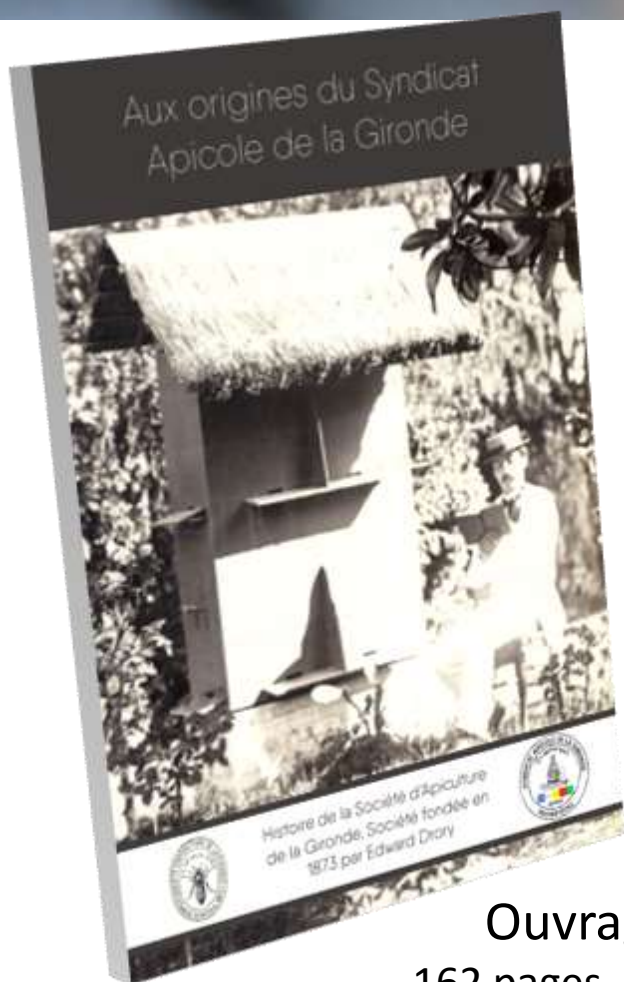
De 10h à 17h

Animation organisée par les bénévoles du
Rucher école des Sources et du Parc
Bordelais

132 chemin des sources 33610 CESTAS
<https://sag33.com>



Les 150 ans du SAG



BON DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

Ouvrage à l'occasion des 150 ans du SAG

162 pages - Tirage limité numéroté à 200 exemplaires

« **Aux origines du Syndicat Apicole de la Gironde** »

Quantité	Désignation	PU	Montant Total TTC
	Exemplaire "Aux origines du Syndicat Apicole de la Gironde"	25,00	

Conditions de règlement : à la commande par chèque ou virement bancaire au profit du Syndicat Apicole de la Gironde

• **IBAN : FR76 1090 7004 9416 1216 4819 987**

• **BIC : CCBPFRPPBDX**

A adresser à Madame Dominique BONIFACE – 11, chemin du Moulin de Debat 33770 SALLES

À vous la parole !

Courrier des adhérents

Chères adhérentes, chers adhérents, comme expliqué dans « le mot du président », le Conseil d'Administration du Syndicat Apicole de la Gironde et le Rucher École des Sources et du Parc Bordelais souhaitent renouer durablement le dialogue avec vous.

Tous les prétextes apicoles sont bons :

- Vous souhaitez décrire une observation, une pratique apicole, un comportement,
- Vous souhaitez présenter du matériel, des expérimentations
- Vous avez des questions sur vos pratiques, des questions d'ordre général sur l'apiculture,...

N'hésitez pas !

Envoyez nous toutes vos contributions sur le formulaire : <https://sag33.com/contact/> ou par courrier au 132 chemin des sources 33610 CESTAS

Le comité de rédaction se réserve le droit de ne pas publier les courriers qui ne seraient pas en lien avec l'apiculture ou qui ne rentreraient pas dans la ligne éditoriale du Bulletin.

Comité de rédaction

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration ont contribué à l'élaboration et à la relecture de ce numéro du Bulletin. Les prochains numéros sont prévus pour :

- Août 2023
- Décembre 2023

Les annonceurs présents sur ce numéro sont :

- **API DISTRIBUTION** – 05 56 39 75 14 – contact@apidistribution.fr
- **THOMAS APICULTURE** – 02 38 46 88 00 – contact@thomas-apiculture.com

Petites annonces

À vendre à Mérignac Ruchette bois (30 €) + nourrisseurs bois (5 €) / Ruche Dadant Hoffman plancher bois pin avec nourrisseur bois (55 €). Contact par tel. Jean-Claude VAUCELLE – 06 45 21 25 24

- O -

À vendre hausses 9c Dadant en bon état prêtes à l'emploi avec les cadres étirés. J'ai un lot de 100 hausses à 30 € TTC/hausse (vous gagnez 1 semaine sur la production). Contact par tel. Carol LECAT – 06 47 62 35 86

- O -

Apiculteur débutant démarre cette année avec 2 colonies, cherche apiculteur confirmé pour accompagnement sur le démarrage de la saison / secteur **Meilhan sur Garonne** sur propriété de 9 ha. Contact par tel. Guy de MONTGOLFIER – 06 98 84 64 60



Vous vendez, louez, donnez, échangez, ... Cette section est la votre. Les petites annonces sont gratuites pour les adhérents du SAG. Alors n'hésitez pas à nous contacter directement à l'adresse : contact@sag33.com pour figurer dans le prochain numéro du Bulletin du SAG ou bien remplissez le formulaire sur le site web <https://sag33.com>

À très vite !



SYNDICAT APICOLE DE LA GIRONDE

2023

COTISATION SYNDICALE – ABONNEMENT REVUES - ASSURANCES

Nouvelle adhésion

Renouvellement



Nom : Prénom :

Téléphone : Mobile :

E-mail :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte de recevoir les informations du SAG par email

J'accepte de recevoir la convocation pour l'AG par email

Professionnel

Pluriactif

Apiculteur de loisir

Nb Ruches :

NAPI :

SIRET :

ADHESION (obligatoire)

Total 1

Cotisation Syndicale SAG (participation FARA / UNAF) 21€ :

Contribution à la protection juridique par ruche : 0,30€ x ruches

Abonnement à la revue UNAF Abeilles & Fleurs 30€ :

ASSURANCES (au choix)

Total 2

FARA – Formule assurance multirisques : 0,94€ x Ruches/Ruchettes

OU

UNAF – Formule 1 : 0,08€ x Ruches ou Ruchettes

UNAF – Formule 2 : 0,44€ x Ruches et 0,29€ x Ruchettes

UNAF – Formule 3A : 1,42€ x Ruches et 0,88€ x Ruchettes

UNAF – Formule 3B : 2,31€ x Ruches et 1,60€ x Ruchettes

OPTIONS

Total 3

Eco-emballages : 0,07€ x Ruches / Ruchettes

Je souhaite recevoir les numéros du Bulletin du SAG par courrier 5€ :

Don au SAG :

À renvoyer à la trésorière du Syndicat :

par courrier : Mme Dominique BONIFACE, 11, ch. du moulin de Debat 33770 SALLES

de préférence par mail : adhesion@sag33.com

À : Le :

Signature

Total =

total 1+total 2+total 3



ADHESION (obligatoire)

- **Cotisation Syndicale SAG** : La cotisation est obligatoire pour adhérer au Syndicat Apicole de Gironde. Elle permet aux bénévoles du Conseil d'Administration d'assurer le bon fonctionnement du Syndicat. Elle finance l'adhésion du Syndicat à la FARA (Fédération Apicole de la Région Aquitaine), qui s'occupe du contrat d'assurance groupe Groupama. Elle finance également l'adhésion du Syndicat à l'UNAF : Union Nationale de l'Apiculture Française
- **Contribution à la protection juridique** : Elle permet de contribuer au financement de l'assurance protection juridique de l'UNAF.
- **Abonnement à la revue UNAF Abeilles & Fleurs** : Assure votre abonnement personnel durant l'année civile au magazine de l'UNAF. Cet abonnement est obligatoire pour pouvoir souscrire aux assurances de l'UNAF, mais il est dans tous les cas vivement conseillé !

Règlement par chèque :

à l'ordre du SAG en copie du présent
formulaire complété et signé, envoyé à :
Mme Dominique BONIFACE
11 ch. Du Moulin de Debat, 33770 SALLES

De préférence par virement :

Titulaire : ASS SYNDICALE APICOLE GIRONDE
IBAN : FR76 1090 7004 9416 1216 4819 987
BIC : CCBPFRPPBDX
Votre Nom/Prénom dans le libellé du virement

ASSURANCES (au choix)

Vous êtes assuré(e) jusqu'au 31 janvier de chaque année. Au-delà de cette date, si vous n'avez pas réglé vos cotisations, vos ruches ne sont plus assurées par Groupama. Par ailleurs la FARA se réserve le droit de contrôler le nombre exact de ruches de chaque apiculteur et leur emplacement. Le nombre de ruches assurées doit être le même que celui déclaré auprès de la D.G.A.L. Plusieurs formules d'assurances sont proposées :

- **Soit par la FARA**, organisme dédié à la gestion d'un contrat groupe Groupama pour l'apiculture et en charge de la gestion des sinistres en cas de besoin. Ce contrat peut paraître plus cher que les formules 1 et 2 de l'UNAF, mais il offre des garanties sans franchise. Ce contrat est donc adapté pour les apiculteurs ne disposant pas de beaucoup de ruches. **Attestation fournie directement par Groupama**

- **Soit par l'UNAF** qui propose également des garanties au travers d'un autre contrat Groupama dont les premières formules sont plus accessibles, mais qui comporte toutes des franchises. **Attestation fournie par l'UNAF via le SAG**

Plus d'informations sur le site : <https://sag33.com/quelle-formule-dassurance-choisir-en-2023/>

OPTIONS

- **L'option Eco-emballages** : permet de bénéficier du numéro IDU de l'UNAF en lieu et place d'une adhésion individuelle à CITEO ou autres Organisme (80€/an chez CITEO). Apposer les consignes de tri est désormais obligatoire.
- **Ouvrage des 150 ans** : à l'occasion des 150 ans du SAG un livre broché de 162 pages a été édité. Il retrace l'histoire du SAG, mais également des pages de l'apiculture française, notamment le combat des mobilistes contre les fixistes. L'intégralité des fonds collectés va au fonctionnement du Syndicat.
- **Dons** : Vous avez la possibilité de faire un don au SAG, et dans ce cas nous vous en remercions chaleureusement d'avance !

L'équipe du SAG